



Ille et Vilaine

FEVRIER 2026

Lettre d'information n°68

Adhérents-es IHS



Renouvellement adhésions IHS CGT Bretagne 2026

Vous avez reçu le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration de l'IHS CGT Bretagne et vous avez constaté que nous avons terminé l'exercice à 101 adhérents-es confirmant une nouvelle fois notre progression. Aussi, nous tenons à vous remercier pour votre soutien et confiance. Cela constitue un encouragement pour notre activité s'agissant de la sauvegarde de notre patrimoine syndical (archives papiers et numériques), notre histoire, celle de la CGT avec pour objectif le partage et la transmission. Le contenu de cette lettre, le confirme.

Nous ferons en sorte que l'année 2026 se traduise par de nouvelles adhésions individuelles et collectives. Vous pouvez également y contribuer en faisant suivre par exemple la lettre mensuelle aux adhérents-es ainsi que la Vie syndicale spéciale de IHS 2026 ci-jointe, adressée à toutes les organisations CGT du département.

Vous trouverez ci-joint le bulletin d'adhésion 2026 modifié à retourner impérativement avec le règlement par chèque ou par virement. Poursuivez votre soutien.

Rappel : Lundi 18 mai 2026 journée départementale de formation sur la gestion des archives papiers et numériques

Une seule journée de formation est organisée par l'UD et l'IHS sur le sujet chaque année, il est donc important que les organisations CGT du département s'en saisissent pour proposer à des militants et militantes d'y participer.

Nos contacts, au fil des réunions, assemblées, congrès confirment l'intérêt de camarades formés-es à la gestion des archives papiers et numériques.

Nous devons effectivement multiplier le nombre de camarades en capacité de contribuer à la sauvegarde des archives syndicales par un tri, une identification et une gestion régulière pour une transmission de notre histoire. La formation sur une journée constitue une aide importante.

Aussi sans attendre, les documents qui vous seront adressés par l'Union Départementale, nous vous invitons à nous faire parvenir vos propositions de militants-es à l'adresse mail de l'IHS CGT Bretagne : ihscgtbretagne@gmail.com

Activité du collectif Départemental

Assemblée Générale Loisirs Solidarité Retraite d'Ille et Vilaine le 26/01/2026

Le collectif IHS était de nouveau représenté avec un espace pour faire connaître son activité et ses publications. Nous sommes intervenus au cours de celle-ci.

Notre intervention a rappelé **notre essentielle : sauvegarder notre patrimoine syndical et plus particulièrement les documents syndicaux : archives papiers, informatiques et numériques et de faire en sorte que ceux-ci soient consultables**. Ainsi depuis plus de vingt ans, des membres du collectif départemental de l'Institut ont réalisé un travail colossal de tri, d'identification, et classement de documents.

A ce jour, ce sont 80 mètres linéaires de documents d'archives ainsi que d'une photothèque, vidéothèque et bibliothèque conséquentes, auquel s'ajoutent de très nombreux documents et dossiers numériques et en cours actuellement – des recherches bien avancées sur l'activité syndicale et revendicative et la CGT sur le pays de Vitré des origines à 1939. Ainsi que sur la période 1938 – 1947 en Ille et Vilaine – Un recueil biographique de militants-es CGT d'Ille et Vilaine sur la base de recherches et de témoignages etc.

Nous les informons que durant cette année nous organiserons une journée porte ouverte sur nos archives, afin de partager avec le plus grand nombre de militants et mettre à profit celle-ci pour des rencontres avec les camarades qui ont réalisé des ouvrages ou publications sur l'histoire du mouvement ouvrier et dans ce cadre la vie syndicale et celle de la CGT à laquelle nous souhaitons associer LSR.

Nous avons également invité les adhérents-es de LSR à nous faire suivre leurs documents d'archives, photos, vidéo, qui seront restitués après numérisation. Une rencontre avec le bureau est envisagée s'agissant de leurs archives et les 40 ans de l'association.

Assemblée INDECOSA CGT 35 le vendredi 6 février 2026

Deux membres du collectif étaient présents. Au cours de celle-ci l'IHS est intervenu dans le débat et plus particulièrement pour faire suite à une démarche commune de l'IHS national et d'INDECOSA CGT invitant les responsables territoriaux à se rencontrer et prendre des dispositions s'agissant de la préservation des archives de l'association départementale. Des dispositions seront prises prochainement pour engager une évaluation, un tri, et une identification des archives. Les Comptes rendus des Assemblées Générales annuelles ainsi que des réunions du Conseil d'Administration constitueront des bonnes ressources pour l'histoire de l'association départementale.

Archives – rencontre avec un représentant des Archives Départementales d'Ille et Vilaine

Elle s'est tenue le 10 février dans les locaux des archives Bd du Portugal.

Après une évaluation de notre archivage et dans une perspective de transfert de documents aux archives départementales, il a été décidé de transférer en priorité en mars et Avril : les archives de l'IHS CGT Bretagne, les archives CGT de l'Arsenal de Rennes, celles de la CGT Métallurgie puis les agendas et les cahiers de note de Jacques Colin.

En fonction des disponibilités de stockage aux archives départementale, de nouveaux transferts s'opéreront avant la fin de l'année.

Dépôt des archives du syndicat CGT de l'Arsenal de Rennes

Les Travailleurs de l'État ont déposé les archives du syndicat CGT de l'Arsenal de Rennes à l'Union départementale CGT, via l'IHS Bretagne, le 10 février 2026. Ce dépôt résulte d'une réflexion collective. En effet, après avoir notamment, utilisé en partie ces archives pour la rédaction du livre dédié à l'Arsenal de Rennes, il est apparu judicieux de trier puis de les classer sachant que l'Établissement a disparu. Même si le syndicat des retraités de l'Arsenal perdure, il faut se rendre à l'évidence qu'il y aura une limite dans le temps. De fait, il n'était donc pas opportun d'ouvrir un « fond » aux Archives départementales 35, pour éventuellement assurer une continuité.

Sachant que l'IHS inscrit sa démarche dans le temps ; que le travail réalisé par les militants.es est exemplaire ; les retraités syndiqués de l'Arsenal ne pouvaient qu'opter pour ce choix. Le transfert à l'UD CGT s'inscrit dans la logique de la convention signée le 8 décembre 2011, entre le Conseil général et l'UD CGT 35.

Le fond déposé est composé de 24 boîtes d'archives, soit environ 2,30 ml. Les premiers documents datent de 1918. Les derniers sont de 2003.

Profitant de ce dépôt, le syndicat des retraités a décidé d'y ajouter ses documents de 2002 à 2025. Parmi ces documents, il y a les tracts, journaux du syndicat, courriers émis, courriers reçus, les comptes rendu des A.G., ...

Dès 2026, le syndicat s'attache à numériser toutes ses publications et autres documents dans la perspective d'une transmission aux Archives départementales 35. **Les adhérents.es remercient l'UD CGT 35 et l'IHS Bretagne.**

Ateliers SNCF de Rennes

Un historien Mr Cucarull a commencé de recueillir divers éléments : témoignages de cheminots, photos, documents divers en vue de réaliser un livre sur les Ateliers du matériel SNCF de 1950 à 2014 date de leur fermeture à Rennes. Fermeture ou expulsion de la Ville, les points de vue divergent. Ils ont été transférés en partie à St Jacques de la Lande.

Ces ateliers où ont œuvré dans cette période entre 800 et 400 cheminots au statut, étaient situés rue Pierre Martin sur une zone de 8 hectares entre le pont St Hélier et le pont de l'Alma. Plusieurs noms leur ont été attribués dans leur histoire, le dernier étant Technicentre SNCF de Rennes. Le collectif IHS 35 a contribué à mettre en relation l'Universitaire et des syndiqués CGT des ateliers retraités pour l'essentiel.

Mémoire sur l'activité CGT chez Citroën

Nous aidons toujours un étudiant de Rennes 2 sur la réalisation d'un mémoire. Il puise des informations dans les documents que nous disposons dans nos archives. Il effectue également des recherches aux archives départementales. Nous lui ferons rencontrer des militants CGT pour des témoignages.

Souscription pour la Maison du Peuple de St Malo

Pour répondre à l'appel de l'Union Départementale, le Conseil d'Administration de l'IHS CGT Bretagne du 3 février décide d'une participation de 500 €.

Nous avons été également informés d'une contribution des retraités CGT de l'Arsenal de Rennes à hauteur de 500 euros également.

Pour y contribuer adresser : dons personnels ou des organisations CGT à l'adresse suivante :

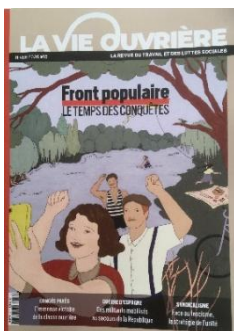
Association de la Maison du Peuple de St Malo – Maison du Peuple de St Malo, 13 avenue Jean Jaurès 35400 St Malo

Règlement par chèque au nom de l'association en précisant souscription.

Règlement par virement en précisant également l'objet : IBAN FR72 4255 9100 0008 0142 2083 265

Tous les règlements individuels donnent lieu à une déduction fiscale.

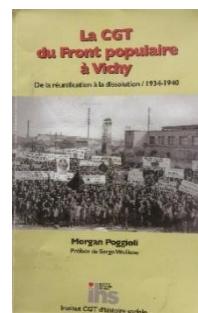
1936 – les 90 ans du Front Populaire



La vie ouvrière n°16 hiver 2026 constitue un très bon document pour rappeler cette période très importante dans l'histoire du mouvement ouvrier et de la CGT et résumé dans son édit.

Si vous souhaitez disposer d'informations complémentaires et notamment sur le département, nos archives permettent d'y répondre.

Une publication de l'IHS CGT régional sur 36-37 en Bretagne réalisée en 1995 à l'occasion des 60 ans. De nombreux documents de cette période – le journal de l'Union Départementale (Le Semeur d'Ille et Vilaine) - divers articles de Ouest Eclair – un ouvrage soutenu par l'IHS (La CGT du Front Populaire à Vichy) – des ouvrages et mémoires réalisés par des universitaires et étudiants – des



témoignages. Suffisamment de documents pour communiquer vers les syndiqués-es, les salariés-es.

Le Collectif IHS départemental se tient à la disposition des organisations CGT pour fournir les documents et participer à des réunions et conférences sur le sujet. Des supports vidéo sont également disponibles.

Visite de l'ex-Arsenal de Rennes – La Courrouze

Lors de la dernière AG des adhérents-es IHS d'Ille et Vilaine, Jean Claude Hamelin avait proposé de réaliser une visite commentée pour les adhérents-es. **Elle aura lieu le mardi 7 avril 2026.**

Cette visite dure environ 3 heures. Promenade sans difficultés réelles. Un seul passage avec un escalier qui est contournable. De bonnes chaussures sont recommandées. (Tennis, ...).

Nombre de visiteurs limité à 20. Il faut donc s'inscrire auprès de l'IHS (ihs.cgtbretagne@gmail.com) L'ordre d'arrivée des inscriptions sera déterminant.

Programme Accueil à partir de 13h45 pour un départ à 14h00 précises. Départ à l'angle du boulevard de Guines et de la rue Saint-Conwoïon (près de la caserne Foch). Arrivée sur l'avenue Germaine Tillion, près de la rocade ouest ou du Chemin de la Guérinais.

Au cours de la visite, vous verrez le Mémorial du Train de Langeais, la Vallon Jules Verne, la Halle, des réserves incendies, des merlons, des magasins à poudre, des ateliers, le terrain de sports, le quai du réseau ferré, les casemates (cartoucheries), murs d'enceinte, cheminée, plaque tournante (rotonde), ... Les commentaires concernent l'histoire de l'Arsenal et l'aménagement de la Courrouze toujours en cours, notamment en s'arrêtant sur quelques exemples de préservations de bâtiments, ... et les restaurations.

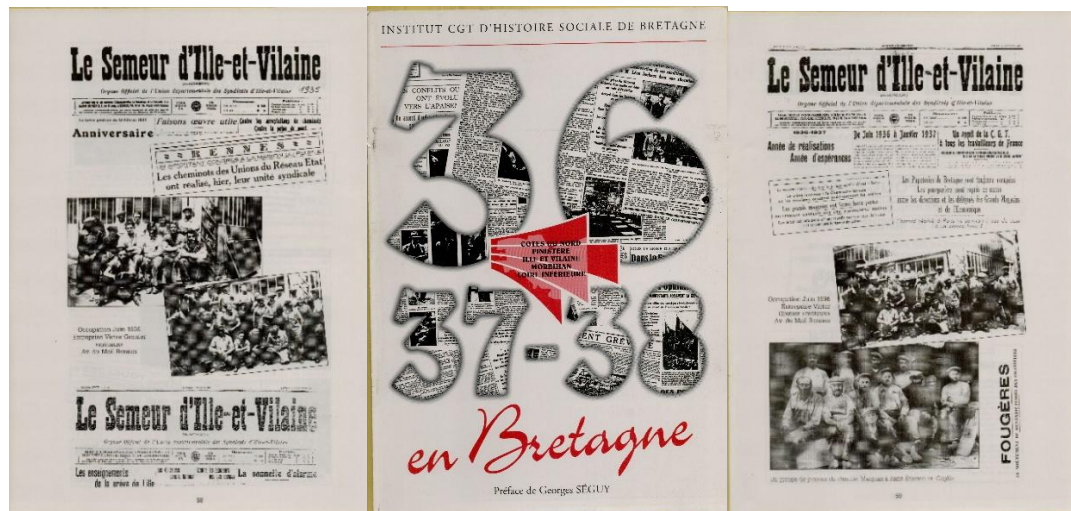
Commentaires abordant l'industrie, le travail et le social.

Le tout dans un cadre où la végétation a été préservée. Il fait bon s'y promener sur les 2/3 tiers du parcours. C'est un éco-quartier. Transports. Métro : ligne B, station « La Courrouze ». (Environ 500 à 600 m du point de départ).

Bus : ligne C 6, arrêt à Saint-Conwoïon ou Jules Verne. Voiture : parking payant près du U express, rue Lucie et Raymond Aubrac. Sinon, il faut chercher.

Agenda

- Le 2 mars Collectif Mémoire ouvrière de Fougères
- Le 5 mars congrès du CHIRC de Redon
- Le 9 mars collectif IHS Ille et Vilaine
- Le 9 juin congrès de l'Union Locale CGT de Rennes.
- Juin congrès de l'Union Locale CGT de Redon



LE POINT DE VUE D'UN DELEGUE SYNDICAL DE L'EPOQUE

Emile Guerlavas avait 24 ans en 1936; syndiqué depuis l'âge de 16 ans, il a eu très tôt des responsabilités au sein du syndicat de son entreprise et même au niveau régional. Il a donc participé à toutes les actions importantes en 1936 et les années suivantes. Il relate ci-dessous quelques-uns de ses souvenirs.

«Quels souvenirs inoubliables restent dans la mémoire de tous ceux et toutes celles qui ont vécu cette période !

«En 1936, j'avais 24 ans, j'étais syndiqué depuis l'âge de 16 ans à la CGTU à Dinard, ce qui me valut d'être licencié. A cette époque, lorsque l'on était syndiqué et que l'on avait accepté des responsabilités syndicales, on était vite classé dans la catégorie des gens qui apportent le trouble dans l'entreprise. J'eus la chance de retrouver du travail rapidement à l'entreprise Treccan, rue Poullain-Duparc à Rennes. Embauché comme chef de chantier, je devais y rester jusqu'en 1939, date à laquelle je fus mobilisé.

«Dans cette entreprise, tous les ouvriers étaient syndiqués et je fus élu délégué. C'est dire que j'ai vécu et participé à toutes les actions qui se déroulèrent durant l'année 1936 et les années suivantes. Elu secrétaire de la 37^e région fédérale du bâtiment et des travaux publics qui englobait les départements d'Ille-et-Vilaine, des Côtes-du-Nord et du Finistère, je participais à de nombreuses grèves en Bretagne.

«En mai 1936, je participais à une importante manifestation de 1 600 graniéristes à Louvigné-du-Désert. En tant que délégué régional, je fus appelé à présider le 18 juin à la Maison du Peuple de Rennes une réunion à laquelle participèrent plus de 1 800 travailleurs du bâtiment.

«Une délégation d'ouvriers conduite par René Gadet était partie discuter avec les patrons. Un double problème se posait en effet : appliquer les accords de Matignon et maintenir l'échelle mobile des salaires figurant dans la convention collective. La salle de la Maison du Peuple est trop petite pour contenir tout le monde. La cour est pleine d'ouvriers du bâtiment, décidés à obtenir satisfaction. Enfin, l'Union Patronale fait savoir que toutes les revendications posées seront satisfaites et l'échelle mobile des salaires sera maintenue. Il n'y aura pas de grève dans le bâtiment.

Un enthousiasme indescriptible

«Le résultat est vite connu par tous les travailleurs de Rennes. Le 19 juin, les employés des Nouvelles Galeries, Prisunic, Magasin Moderne, occupent leurs magasins où règnent à la fois un esprit de responsabilité et un enthousiasme indescriptible. Les cahiers de revendications sont soumis aux directions. Quatre jours plus tard, le 23 juin, satisfaction est accordée par les employeurs. Le travail reprend. Alors qu'ils étaient parmi les plus mal payés, les employés voient les salaires

doubler, voire tripler.

«Dans le même temps Strauss et Vimont est occupé. Après avoir monté la garde jour et nuit, les ouvrières obtiennent satisfaction.

«Aux Ponts et Chaussées, après quatre jours d'occupation, du 23 au 27 juin, il en est de même alors qu'au parc, des équipes sont prévues pour entretenir le matériel.

«Les chauffeurs de taxis, les coiffeurs viennent s'organiser eux aussi à la Maison du Peuple. C'est une véritable explosion qui se passe. Les femmes sont nombreuses dans l'action et elles ne sont point les moins ardentes soit dans l'occupation des entreprises, soit pour apporter aux grévistes le ravitaillement nécessaire.

«Pendant cette période, de nombreux syndicats furent créés. Le bilan fut établi lors du Congrès de l'Union Départementale CGT. On recensait 101 organisations syndicales et 20 000 syndiqués. Une figure connue de tous les Rennais, Héloïse Bouesnard, conductrice de tramways, est toujours présente et restera longtemps secrétaire du syndicat CGT.

«Les travailleurs des services publics, les cheminots, les agents de la Cie du Bourbonnais et la Cie Lebon sont eux aussi dans la lutte pour l'aboutissement de leurs revendications. En 1945, après cinq ans de captivité, lorsque je suis rentré d'Allemagne, j'ai appris avec peine la mort d'un certain nombre de ceux avec qui j'avais participé aux grèves de 1936. (...)»



L'imprimerie "Les Nouvelles" dans les années 30.



Extrait de la publication de la ville de Rennes n°156 mai 1986